

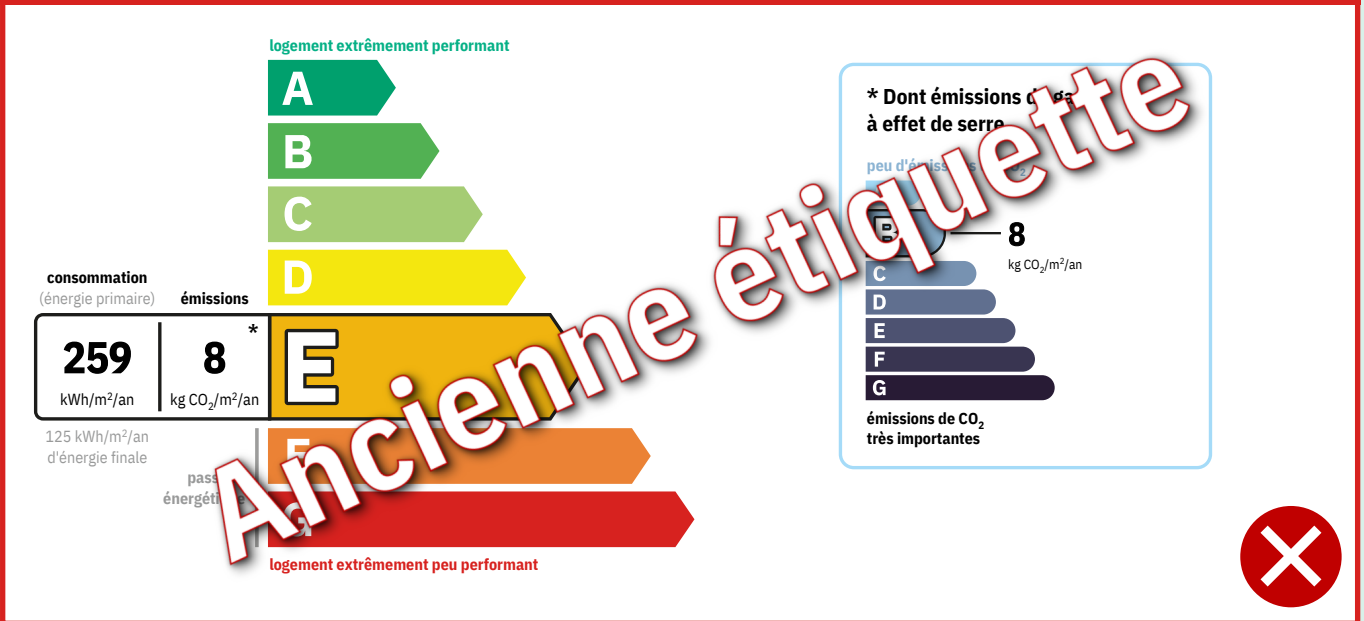
Adresse : 42 Rue Doyen Gosse 38600 Fontaine

Type de bien : Appartement

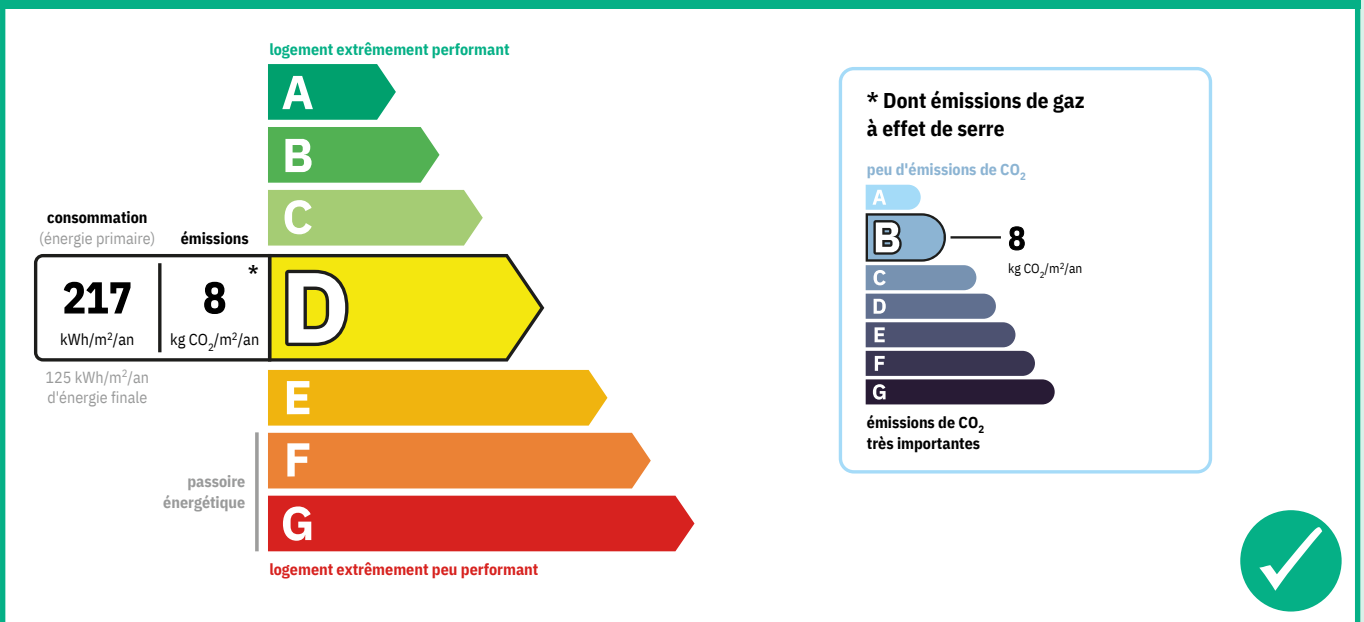
Période de construction : avant 1948

Surface de référence : 69,01 m²

Ancienne étiquette de performance énergétique et climatique



Nouvelle étiquette de performance énergétique et climatique



Depuis le 1^{er} janvier 2026, le facteur de conversion de l'énergie finale en énergie primaire de l'électricité a fait l'objet d'une modification, conformément à l'arrêté du 13 août 2025. Votre DPE est concerné par cette modification. La consommation en énergie primaire de votre DPE est modifiée. Votre étiquette DPE est susceptible d'évoluer. Les autres informations contenues dans votre DPE ne sont pas modifiées.

Cette attestation remplace l'étiquette de votre DPE initial, pour faire valoir ce que de droit. Celle-ci répond aux dispositions réglementaires mentionnées dans l'arrêté du 13 août 2025.

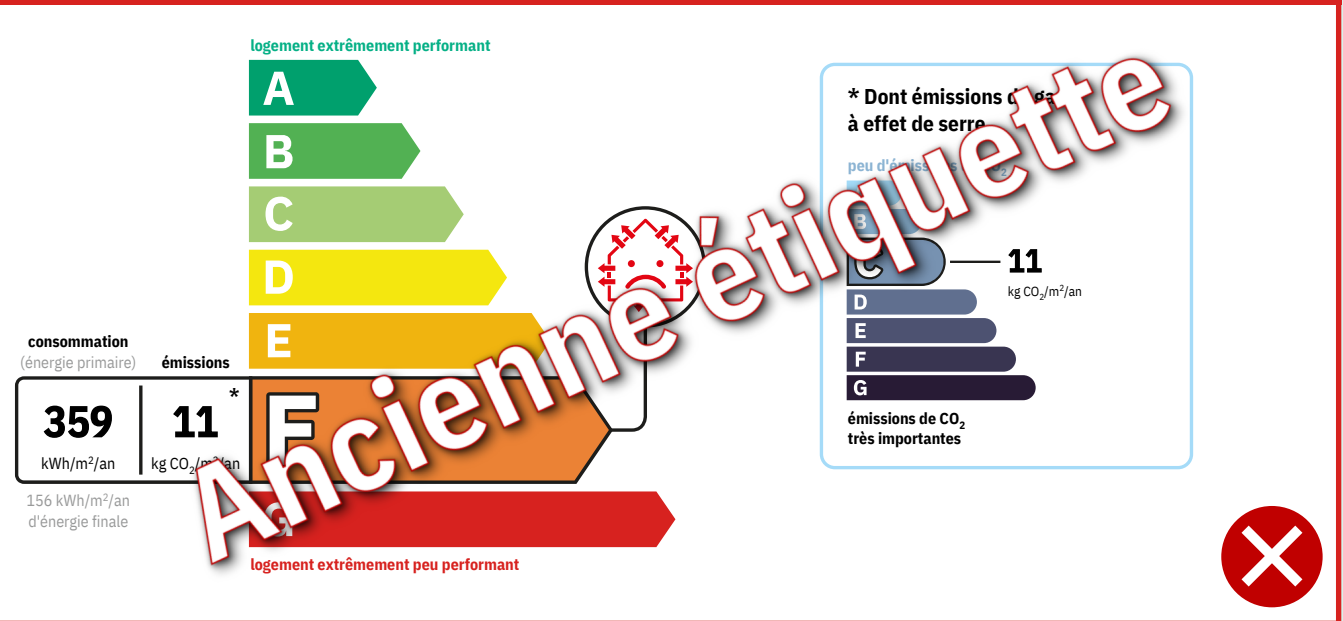
Adresse : 42 Rue Doyen Gosse 38600 Fontaine

Type de bien : Appartement

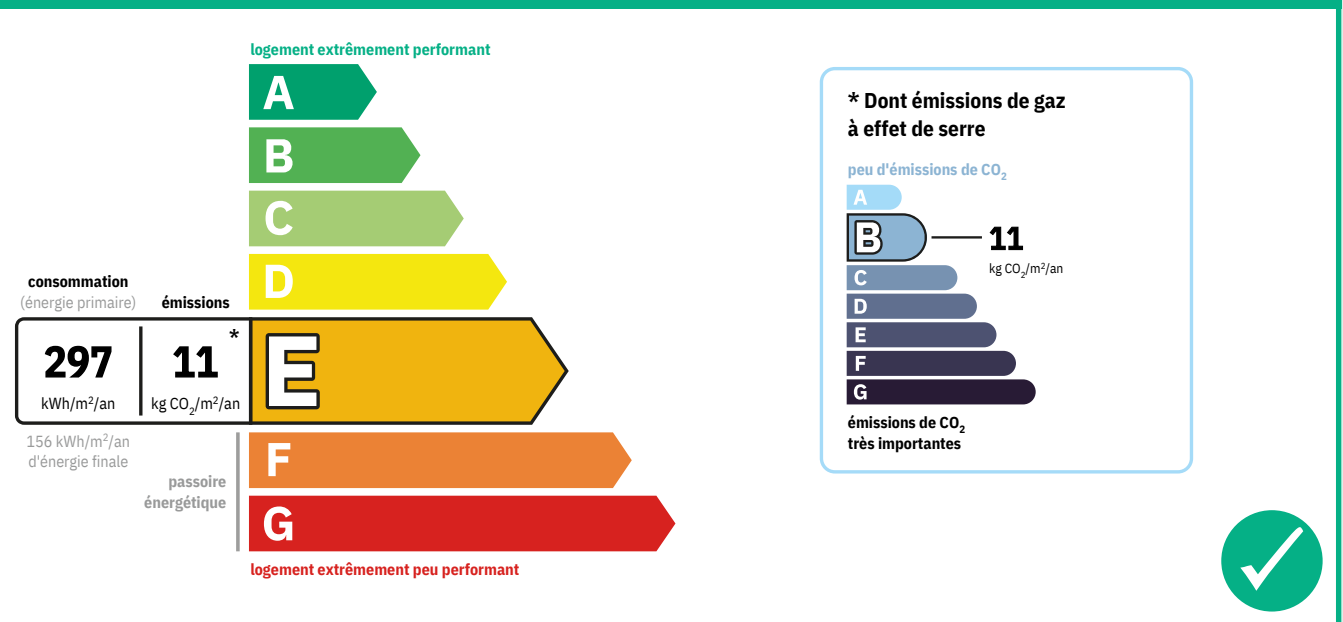
Période de construction : avant 1948

Surface de référence : 28,11 m²

Ancienne étiquette de performance énergétique et climatique



Nouvelle étiquette de performance énergétique et climatique



Depuis le 1^{er} janvier 2026, le facteur de conversion de l'énergie finale en énergie primaire de l'électricité a fait l'objet d'une modification, conformément à l'arrêté du 13 août 2025. Votre DPE est concerné par cette modification. La consommation en énergie primaire de votre DPE est modifiée. Votre étiquette DPE est susceptible d'évoluer. Les autres informations contenues dans votre DPE ne sont pas modifiées.

De plus, depuis le 1^{er} juillet 2024, les seuils des étiquettes des logements de surface inférieure à 40 m² ont fait l'objet d'une modification.

Cette attestation remplace l'étiquette de votre DPE initial, pour faire valoir ce que de droit. Celle-ci répond aux dispositions réglementaires mentionnées dans l'arrêté du 13 août 2025 et dans l'arrêté du 25 mars 2024.

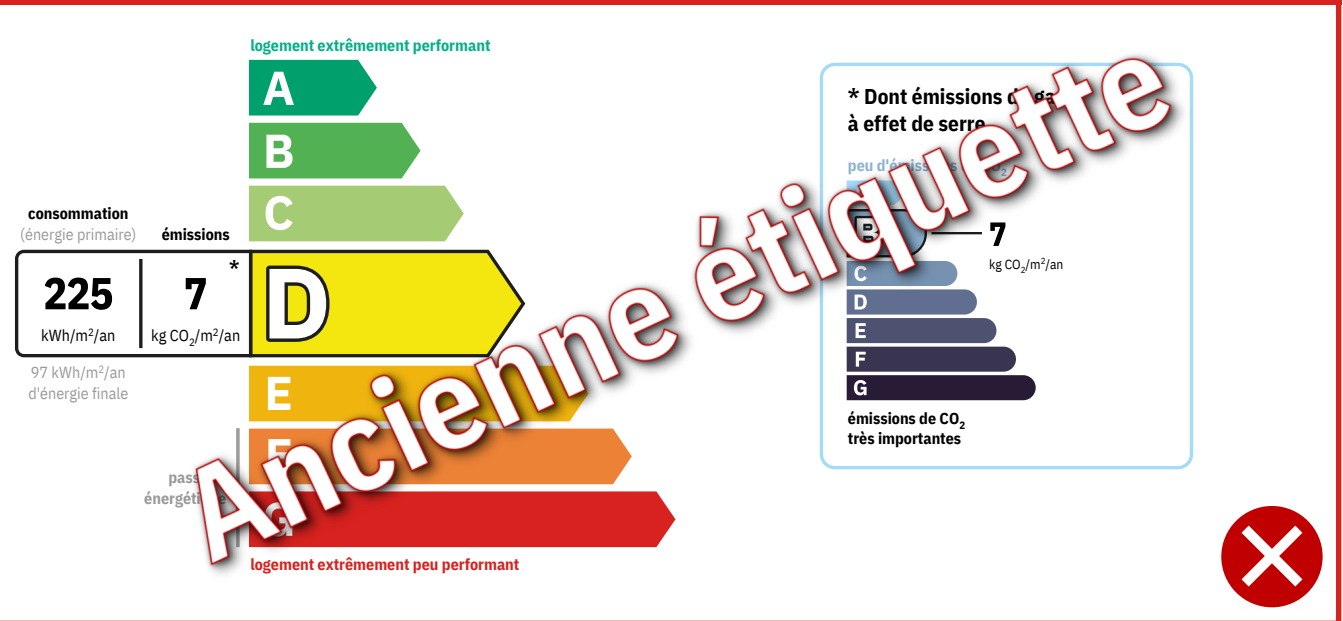
Adresse : 42 Rue Doyen Gosse 38600 Fontaine

Type de bien : Appartement

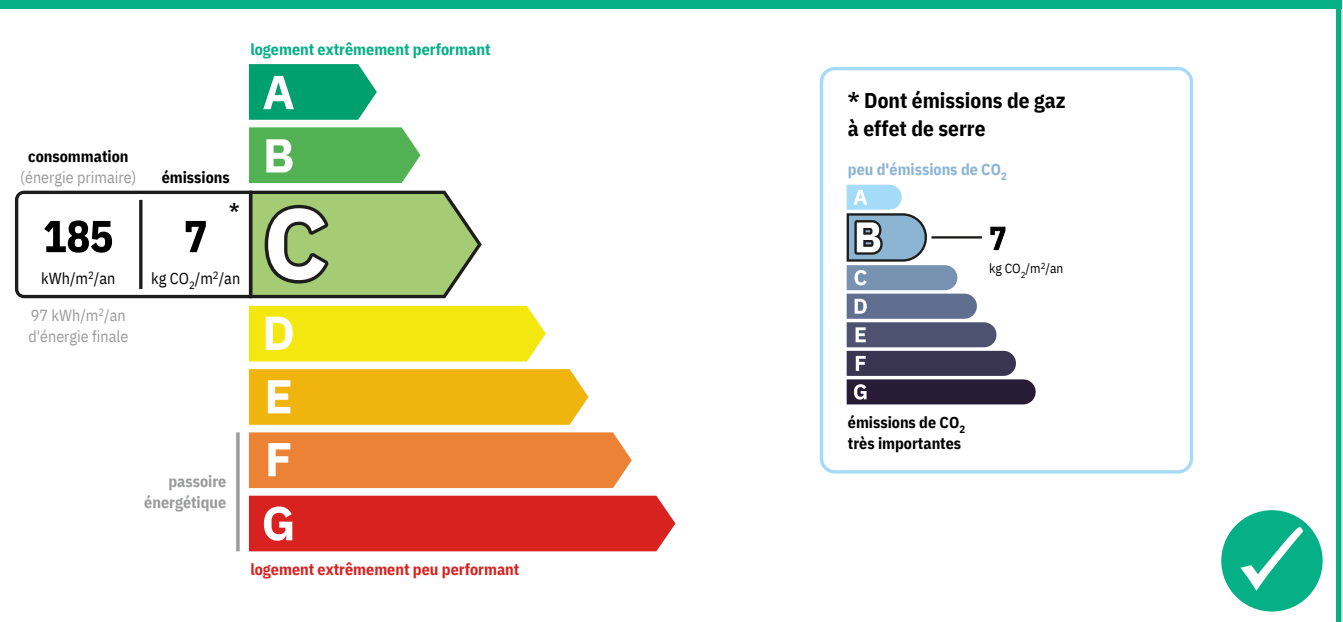
Période de construction : avant 1948

Surface de référence : 30,71 m²

Ancienne étiquette de performance énergétique et climatique



Nouvelle étiquette de performance énergétique et climatique



Depuis le 1^{er} janvier 2026, le facteur de conversion de l'énergie finale en énergie primaire de l'électricité a fait l'objet d'une modification, conformément à [l'arrêté du 13 août 2025](#). Votre DPE est concerné par cette modification. La consommation en énergie primaire de votre DPE est modifiée. Votre étiquette DPE est susceptible d'évoluer. Les autres informations contenues dans votre DPE ne sont pas modifiées.

De plus, depuis le 1^{er} juillet 2024, les seuils des étiquettes des logements de surface inférieure à 40 m² ont fait l'objet d'une modification.

Cette attestation remplace l'étiquette de votre DPE initial, pour faire valoir ce que de droit. Celle-ci répond aux dispositions réglementaires mentionnées dans [l'arrêté du 13 août 2025](#) et dans [l'arrêté du 25 mars 2024](#).

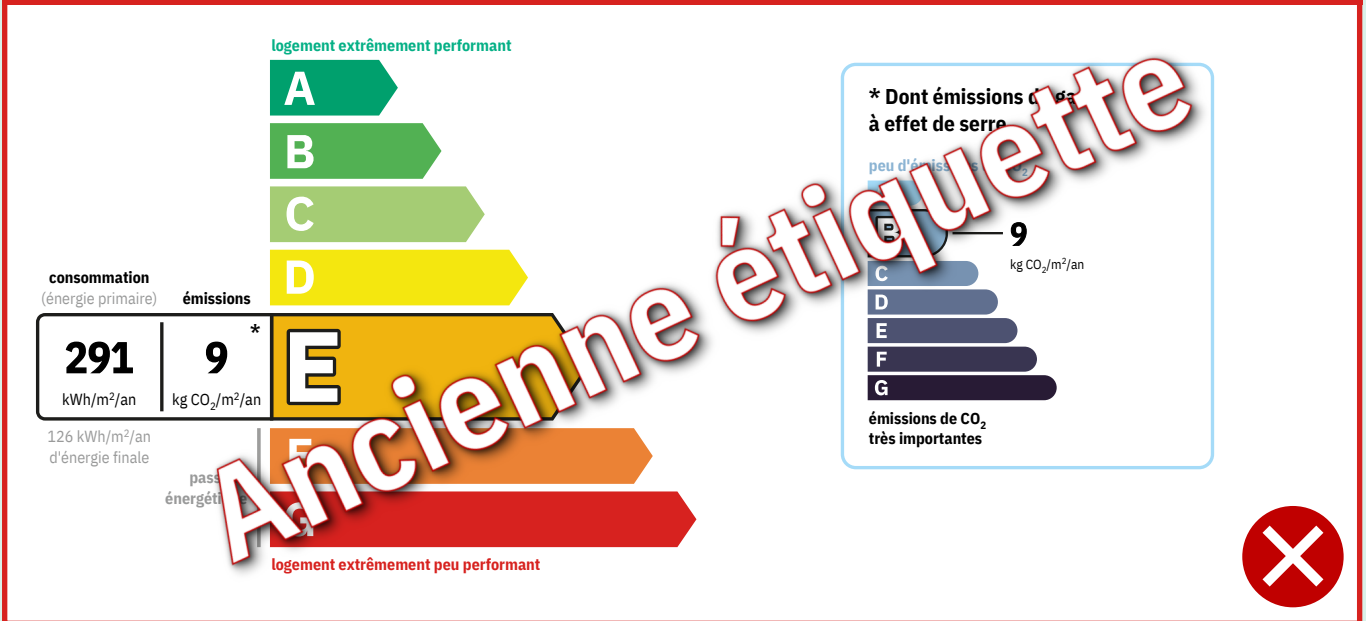
Adresse : 42 Rue Doyen Gosse 38600 Fontaine

Type de bien : Appartement

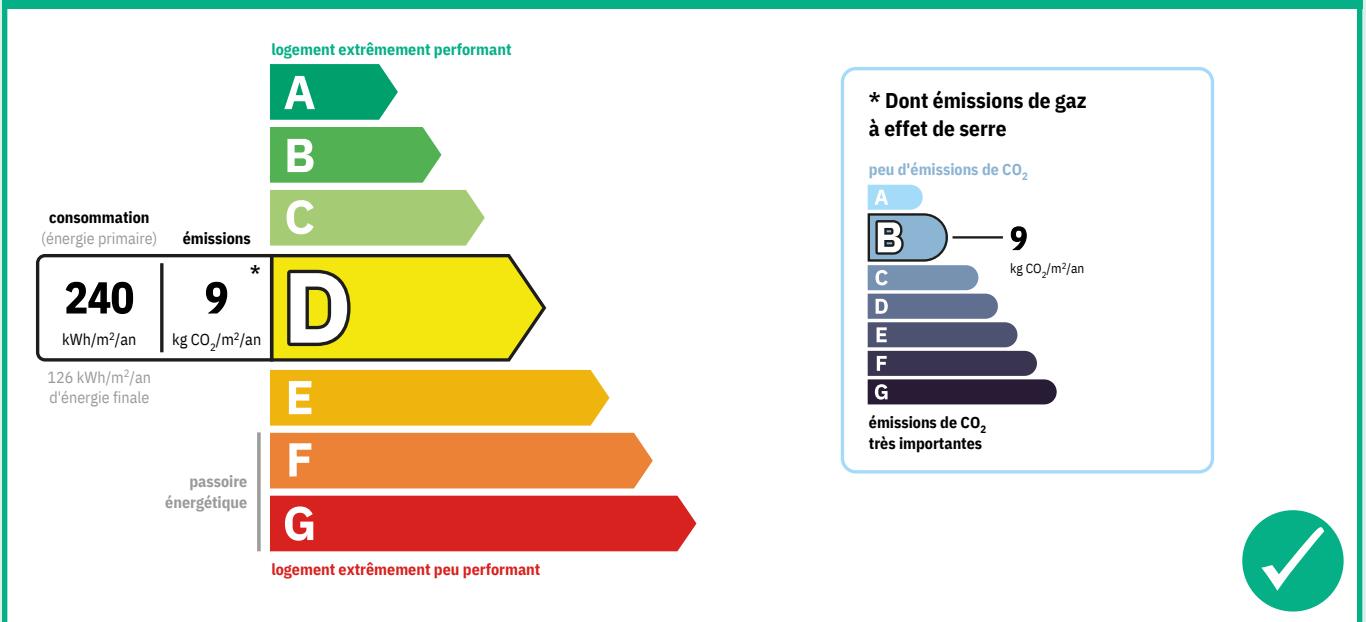
Période de construction : avant 1948

Surface de référence : 28,57 m²

Ancienne étiquette de performance énergétique et climatique



Nouvelle étiquette de performance énergétique et climatique



Depuis le 1^{er} janvier 2026, le facteur de conversion de l'énergie finale en énergie primaire de l'électricité a fait l'objet d'une modification, conformément à [l'arrêté du 13 août 2025](#). Votre DPE est concerné par cette modification. La consommation en énergie primaire de votre DPE est modifiée. Votre étiquette DPE est susceptible d'évoluer. Les autres informations contenues dans votre DPE ne sont pas modifiées.

De plus, depuis le 1^{er} juillet 2024, les seuils des étiquettes des logements de surface inférieure à 40 m² ont fait l'objet d'une modification.

Cette attestation remplace l'étiquette de votre DPE initial, pour faire valoir ce que de droit. Celle-ci répond aux dispositions réglementaires mentionnées dans [l'arrêté du 13 août 2025](#) et dans [l'arrêté du 25 mars 2024](#).

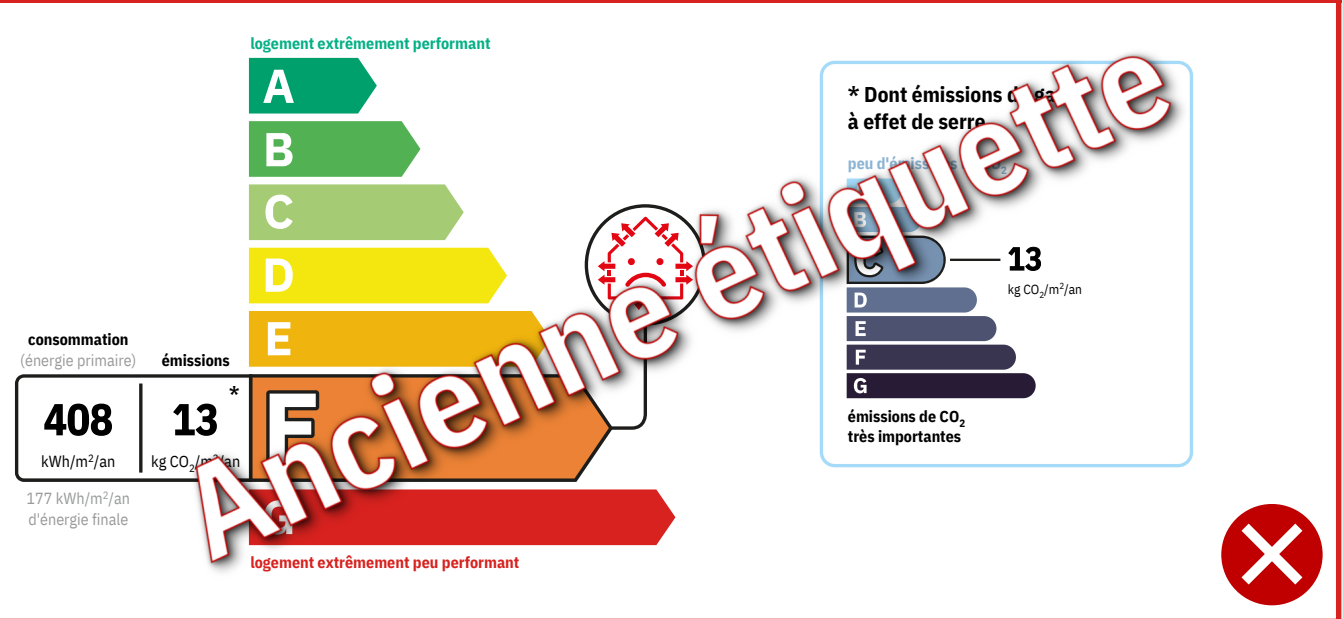
Adresse : 42 Rue Doyen Gosse 38600 Fontaine

Type de bien : Appartement

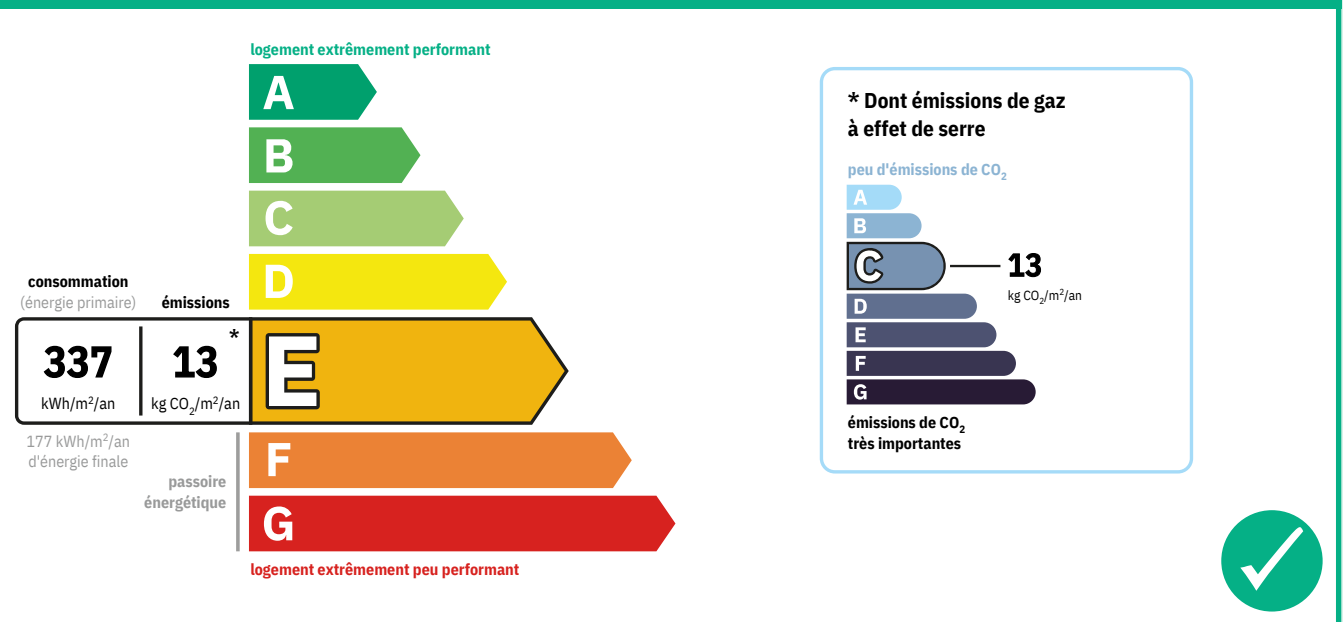
Période de construction : avant 1948

Surface de référence : 24,38 m²

Ancienne étiquette de performance énergétique et climatique



Nouvelle étiquette de performance énergétique et climatique



Depuis le 1^{er} janvier 2026, le facteur de conversion de l'énergie finale en énergie primaire de l'électricité a fait l'objet d'une modification, conformément à l'arrêté du 13 août 2025. Votre DPE est concerné par cette modification. La consommation en énergie primaire de votre DPE est modifiée. Votre étiquette DPE est susceptible d'évoluer. Les autres informations contenues dans votre DPE ne sont pas modifiées.

De plus, depuis le 1^{er} juillet 2024, les seuils des étiquettes des logements de surface inférieure à 40 m² ont fait l'objet d'une modification.

Cette attestation remplace l'étiquette de votre DPE initial, pour faire valoir ce que de droit. Celle-ci répond aux dispositions réglementaires mentionnées dans l'arrêté du 13 août 2025 et dans l'arrêté du 25 mars 2024.

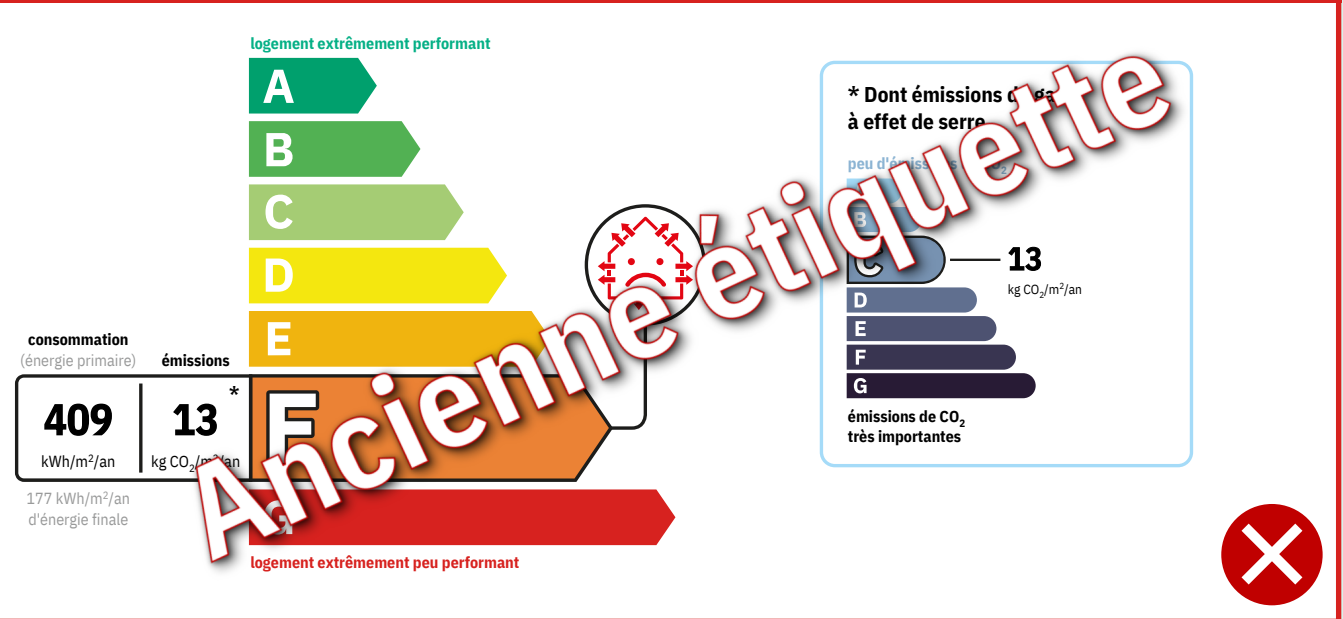
Adresse : 42 Rue Doyen Gosse 38600 Fontaine

Type de bien : Appartement

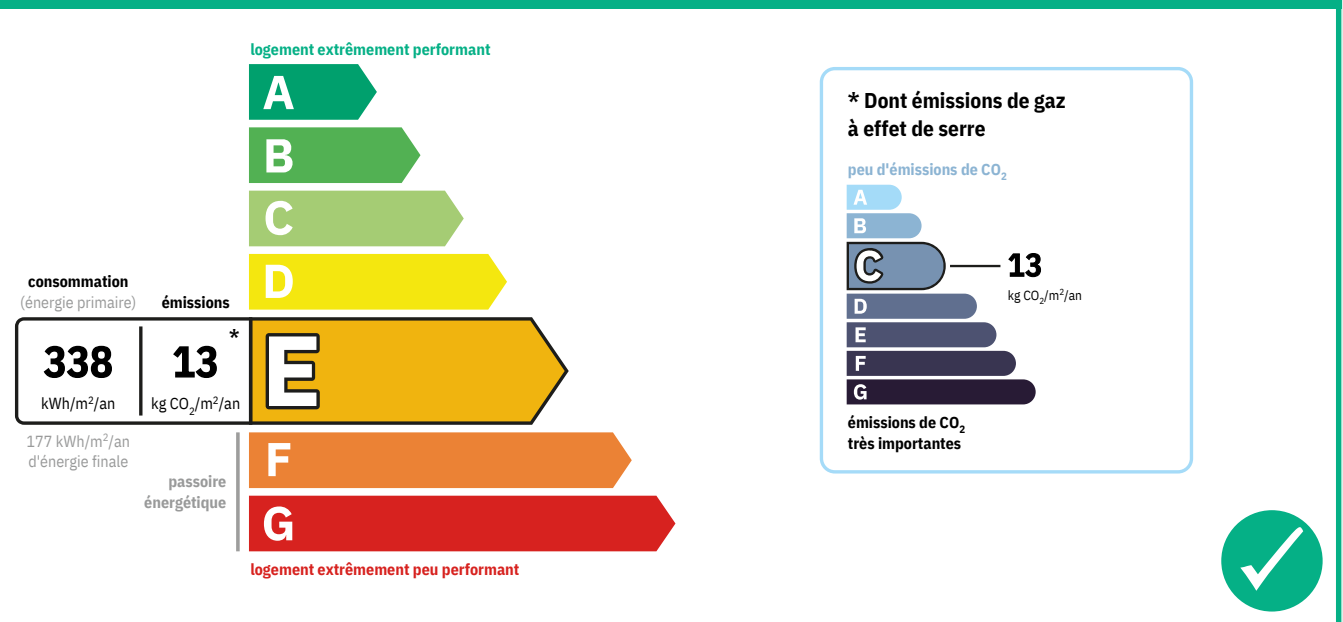
Période de construction : avant 1948

Surface de référence : 20,46 m²

Ancienne étiquette de performance énergétique et climatique



Nouvelle étiquette de performance énergétique et climatique



Depuis le 1^{er} janvier 2026, le facteur de conversion de l'énergie finale en énergie primaire de l'électricité a fait l'objet d'une modification, conformément à [l'arrêté du 13 août 2025](#). Votre DPE est concerné par cette modification. La consommation en énergie primaire de votre DPE est modifiée. Votre étiquette DPE est susceptible d'évoluer. Les autres informations contenues dans votre DPE ne sont pas modifiées.

De plus, depuis le 1^{er} juillet 2024, les seuils des étiquettes des logements de surface inférieure à 40 m² ont fait l'objet d'une modification.

Cette attestation remplace l'étiquette de votre DPE initial, pour faire valoir ce que de droit. Celle-ci répond aux dispositions réglementaires mentionnées dans [l'arrêté du 13 août 2025](#) et dans [l'arrêté du 25 mars 2024](#).

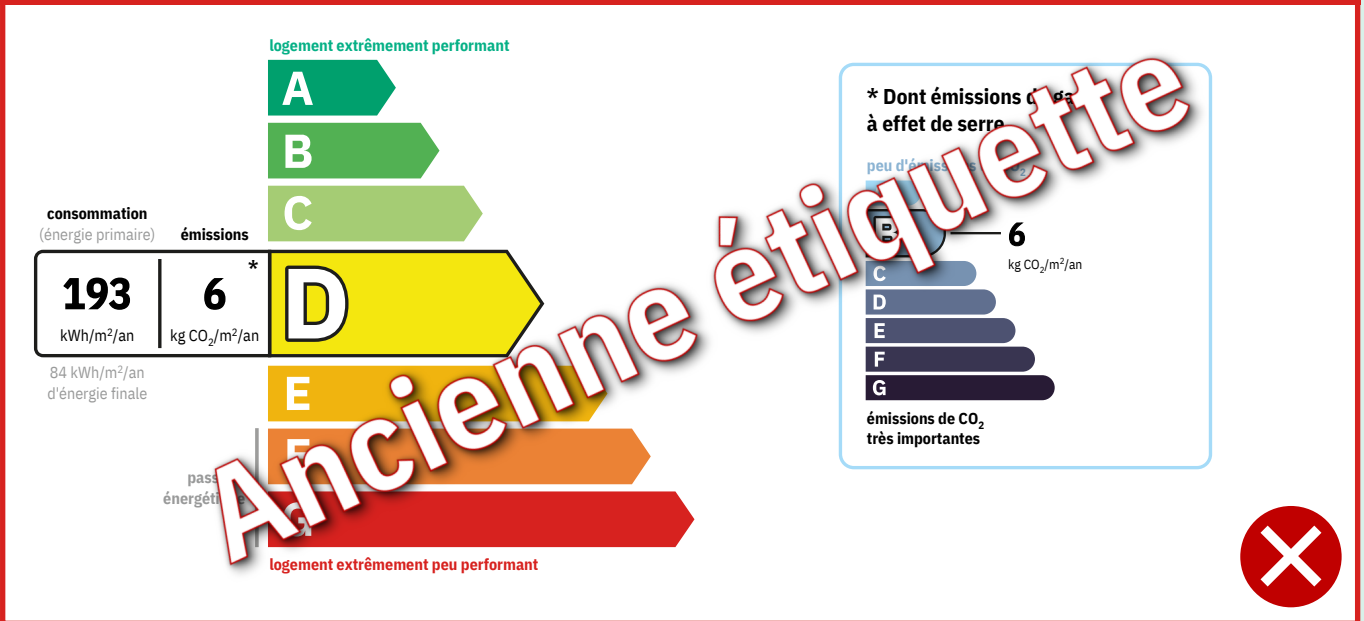
Adresse : 42 Rue Doyen Gosse 38600 Fontaine

Type de bien : Appartement

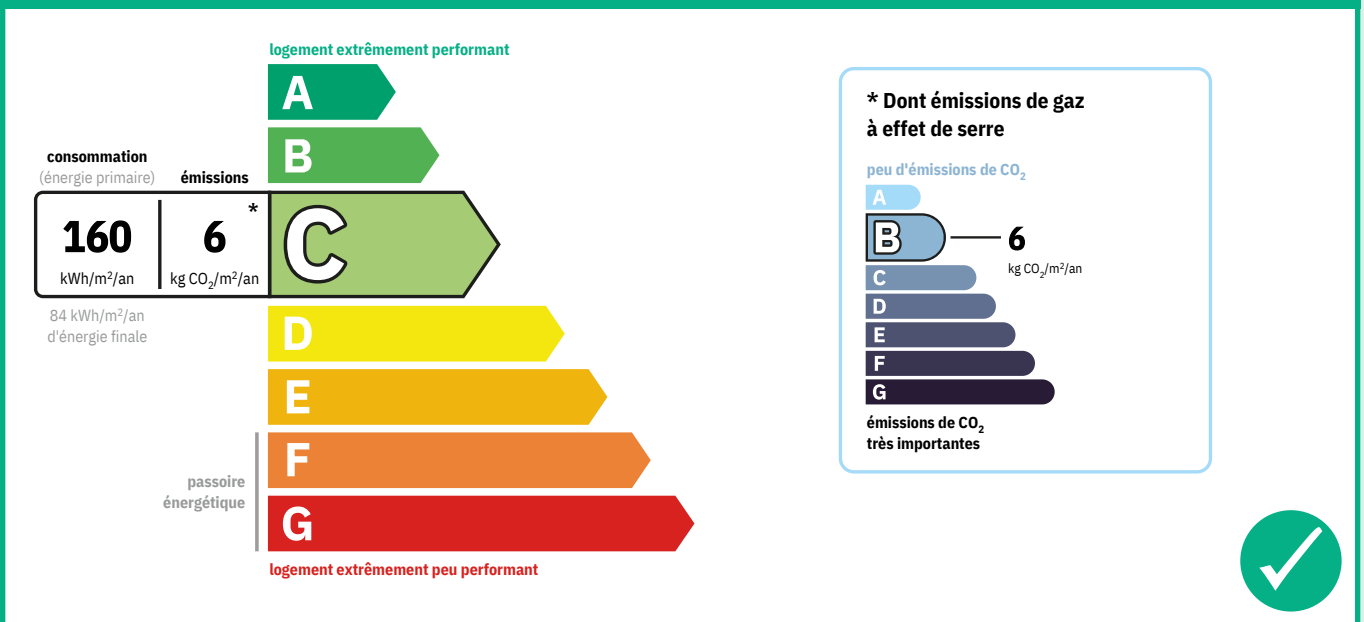
Période de construction : avant 1948

Surface de référence : 52,63 m²

Ancienne étiquette de performance énergétique et climatique



Nouvelle étiquette de performance énergétique et climatique



Depuis le 1^{er} janvier 2026, le facteur de conversion de l'énergie finale en énergie primaire de l'électricité a fait l'objet d'une modification, conformément à l'arrêté du 13 août 2025. Votre DPE est concerné par cette modification. La consommation en énergie primaire de votre DPE est modifiée. Votre étiquette DPE est susceptible d'évoluer. Les autres informations contenues dans votre DPE ne sont pas modifiées.

Cette attestation remplace l'étiquette de votre DPE initial, pour faire valoir ce que de droit. Celle-ci répond aux dispositions réglementaires mentionnées dans l'arrêté du 13 août 2025.